SASU FA2H

14 ZAC DE TOULAN

56190 AMBON

Siret : 53460691800033

Comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2023

Certifié Conforme
à l'Original

TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Batellers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

SA à au capital de 2 286 000 euros Inscription tableau de l'ordre de l'expertise comptable
RCS Caen 412 305 824 - APE 6920Z - N° gestion de 2006B 770 - N° Intracommunautaire FR 46 412305824

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	15 134 176		15 134 176	15 746 625
Production vendue (biens)	914 942		914 942	952 755
Production vendue (services)	73 438		73 438	68 433
Chiffre d'affaires net	**16 122 557**		**16 122 557**	**16 767 813**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			36 193	37 796
Autres produits			2 686	1 373
Total produits d'exploitation (I)			16 161 455	16 807 281
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			13 231 836	13 913 612
Variations de stock			-174 570	-187 514
Achats de matières premières et autres approvisionnements			715 537	740 274
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 122 968	1 037 848
Impôts, taxes et versements assimilés			115 716	117 924
Salaires et traitements			903 324	902 440
Charges sociales			198 925	196 766
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 844	16 643
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			532	602
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			19 247	4 016
Total charges d'exploitation (II)			16 153 379	16 742 901
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**8 076**	**64 372**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			979	1 063
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			979	1 063
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			42	45
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			42	45
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**937**	**1 018**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**9 013**	**65 390**

Compte de résultat(suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	62 475	2 056
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	62 475	2 056
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 045	7 488
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	14 045	7 488
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**48 430**	**-5 432**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	18 673	17 524
Total des produits (I+III+V+VII)	15 224 886	16 870 999
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 186 116	16 787 865
BENEFICE OU PERTE	**38 770**	**42 434**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*10 418*	*15 163*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

FM

SASU FA2H

14 ZAC DE TOULAN

56190 AMBON

Siret : 53460691800033

Comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2023

arrêté conforme à l'original

Certifié Conforme
à l'Original

TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 135 000 euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Basse-Normandie
R.C.S. Caen 492 305 909 - APE 6920Z - N° gestion de 2006 B 779 - N° TVA intracommunautaire FR 35 492 305 909

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 106	38 276	26 831	38 197
Autres immobilisations corporelles	50 082	14 603	35 479	23 356
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**145 188**	**52 878**	**92 310**	**91 552**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 216 604		1 216 604	1 042 034
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	16 005	532	15 473	20 360
Autres créances	426 433		426 433	306 127
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	397 696		397 696	786 248
Charges constatées d'avance (3)	3 609		3 609	8 169
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 060 347**	**532**	**2 059 815**	**2 162 939**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 205 535**	**53 410**	**2 152 125**	**2 254 491**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	356 065	513 631
Report à nouveau	120 284	120 284
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**38 770**	**42 434**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**523 919**	**685 149**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 000	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 284 241	1 198 903
Dettes fiscales et sociales	312 477	334 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 488	34 493
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 628 206**	**1 569 342**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 152 125**	**2 254 491**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 628 206	1 569 342
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

FA2H

Société par Actions simplifiée au capital de 8 000 €
Siège social : ZAC de Toulan
56190 AMBON
RCS VANNES 534 606 918

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 04 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le quatre mars
A seize heures

La Société « FA & CO », Société à Responsabilité Limitée au capital de 376 000 € sis 1 Route de Bregadon – 56250 LA VRAIE CROIX, immatriculée sous le numéro 885 190 272 RCS VANNES, représentée par son gérant Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE,

Associée Unique et Présidente de la société **FA2H**, Société par Actions simplifiée a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE représentant la Société « FA & CO », Présidente de la Société « **FA2H** », a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **30 septembre 2023.**

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées en annexe du présent procès-verbal.

2. A rappelé l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2023**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

2. A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **30 septembre 2023**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée Unique donne à la Présidence quitus de sa gestion.

FH

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **38 769,71 €** comme suit :

- Au compte **« Autres réserves »** **38 769,71 €**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'il a été distribué au titre des trois derniers exercices les sommes suivantes :

Exercice	Dividendes
30/09/2022	200 000 €
30/09/2021	0 €
30/09/2020	0 €

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce intervenues au cours d'exercices antérieurs telles qu'annexées au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

Compte-tenu du dépassement des seuils légaux liés à l'obligation de nommer un Commissaire aux comptes, l'Associée Unique, décide de nommer :

- **IN EXTENSO SECAG**
 26 Route de Coutances
 50350 DONVILLE LES BAINS

En qualité de Commissaire aux comptes de la société pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2029.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir tous dépôts et formalités de publicité légale et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société FA & CO, Associée Unique
Représentée par Frédéric HOUTTEVILLE, gérant

FH

SASU FA2H

14 ZAC DE TOULAN

56190 AMBON

Siret : 53460691800033

Comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2023

arrêté conforme à l'original

Certifié Conforme
à l'Original

TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 135 000 euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Basse-Normandie
R.C.S. Caen 492 305 909 - APE 6920Z - N° gestion de 2006 B 779 - N° TVA intracommunautaire FR 35 492 305 909

TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FM

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU FA2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 2 152 125 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 38 770 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'Indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces Impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres éléments significatifs

La location du fonds sis à Questembert a été suspendue le 31/01/2017 par le propriétaire la société CSF à Mondeville (14120) au profit d'une nouvelle location de fonds à Ambon au 01/03/2017.

Suite à la migration de la société CSF sur un nouvel ERP, il nous a été impossible d'obtenir un extrait de compte du fournisseur à la date de clôture. De ce fait, la réciprocité n'a pu être vérifiée et l'exhaustivité des factures passées en comptabilité ne peut être garantie.

Une aide commerciale à hauteur de 50 000€ HT euros a été provisionnée pour l'exercice clos au 30 septembre 2023. Cependant celle-ci pourrait faire l'objet d'un remboursement prorata temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 106			65 106
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 480	20 602		50 082
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**94 586**	**20 602**		**115 188**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000			30 000
Immobilisations financières	**30 000**			**30 000**
ACTIF IMMOBILISE	**124 586**	**20 602**		**145 188**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 909	11 366		38 276
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 124	8 478		14 603
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**33 034**	**19 844**		**52 878**
ACTIF IMMOBILISE	**33 034**	**19 844**		**52 878**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 000		30 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 005	16 005	
Autres	426 433	426 433	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 609	3 609	
Total	**476 047**	**446 047**	**30 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	207 024
Disponibilités	
Total	**207 024**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	602	532	602	532
Total	**602**	**532**	**602**	**532**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		532	602	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 284 241	1 284 241		
Dettes fiscales et sociales	312 477	312 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 488	31 488		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 628 206**	**1 628 206**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 000			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 729
Dettes fiscales et sociales	188 790
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	14 035
Total	**286 553**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	3 609
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**3 609**

FH

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 951 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.